

Association Française du Transport Routier International

Monsieur Jean-Gérard KOENIG
Directeur
BEA-TT
Tour Pascal B
92055 LA DEFENSE cédex

Paris, le 7 mai 2009

Objet : Rapports d'enquêtes sur deux accidents d'autocars

- Survenu le 14 juin 2007 sur A1 à Thillois (51)
- Survenu le 22 juillet 2007 à Notre Dame de Mésage (38)

Monsieur,

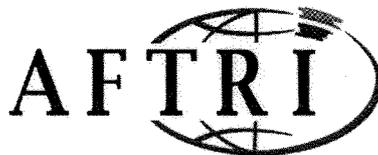
Conformément à l'article 9 du décret du 26 janvier 2004 et aux recommandations R1 et R6, figurant dans les rapports de l'enquête technique réalisés à la suite des accidents en rubrique, nous vous prions de trouver ci-inclus les documents d'information concernant les procédures d'alerte.

Au plan national, ces documents ont été transmis aux adhérents de l'AFTRI et à tous les syndicats régionaux FNTV. L'IRU a bien voulu assurer sa diffusion en langue anglaise, à ses associations membres en Europe.

Veillez croire, Monsieur, à l'assurance de ma parfaite considération.

Chantal LEZINEAU
Déléguée Générale adjointe

P.J.



Association Française du Transport Routier International

N° : 4634
Type : Voyageurs
Contact : Chantal LEZINEAU
Tél. : 01 53 53 02 40

Paris, le 9 avril 2009

Sécurité routière : Recommandation conduite des autocars en montagne

Le rapport technique du Bureau enquête accidents sur l'accident d'un autocar avec des pèlerins polonais survenu le 22 juillet 2007 sur la descente de Laffrey – Notre Dame de Mésage dans l'Isère, pointe certains facteurs susceptibles d'avoir joué un rôle dans l'accident.

Il s'agit de l'état du système de freinage et de la conduite inappropriée de l'autocar.

Le Bureau Enquête Accidents souligne la nécessité pour les entreprises de transport de sensibiliser les conducteurs d'autocars de tourisme, à la conduite particulière en montagne.

La conduite en montagne peut-être dangereuse et les conducteurs doivent avoir connaissance des dangers et des limites d'utilisation des automatismes de boîtes de vitesse et des systèmes de freinage.



Reproduction interdite sans autorisation préalable de l'AFTRI

48, rue de la Bienfaisance – 75008 PARIS – Tél : (33) 01-53-53-02-40 Fax : (33) 01-53-76-13-03

Site Internet : www.aftri.com E-mail : aftri@aftri.com

FR 877 843 58 806

CTP/B4160/OKA

Bruxelles, le 16 avril 2009

SECURITE ROUTIERE

Conclusions et recommandations aux opérateurs et aux conducteurs suite à l'analyse de deux accidents d'autocar survenus en France en 2007.

I. CONTEXTE

Veillez trouver ci-joint le résumé des conclusions et des recommandations du *Bureau d'Enquêtes sur les Accidents de Transport Terrestre (BEA-TT)*, faisant suite à deux graves accidents d'autocar survenus en France en 2007, concernant :

- a) Des recommandations pour la conduite d'autocars de types différents,
- b) Des recommandations pour la conduite des autocars en montagne.

Les versions intégrales des rapports peuvent être téléchargées sur le site Internet du BEA-TT à l'adresse suivante : <http://www.bea-tt.equipement.gouv.fr/>.

II. ACTIONS

Les associations membres autobus et autocars sont priées d'utiliser les conclusions et les recommandations formulées dans ces rapports afin de sensibiliser leurs membres, les opérateurs de flotte et leurs conducteurs.

L'IRU va également étudier la possibilité d'intégrer ces recommandations dans la future révision du programme de sécurité de l'IRU pour le transport en autobus et autocar et des check-lists « sécurité » du conducteur.